



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 25 novembre 2021

Séance régulière du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, le mercredi 24 novembre 2021 à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de Mme Lina Labbé, préfète, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : MM. Jean-Pierre Turcotte, Jean Lapointe, Yves Coulombe, Jean Côté et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et greffière-trésorière.

Mme Labbé, préfète-suppléante, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures. Afin qu'elle puisse agir à titre de présidente et de secrétaire d'élection, elle propose de céder la parole à Mme Chantale Cormier pour les points 2 et 3 de l'ordre du jour, ainsi que le point 4.

2• Élection à la préfecture 2021-2023

Résolution 2021-11-170

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** de désigner la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à titre de présidente et secrétaire d'élection pour les points 2 et 3 de l'ordre du jour, ainsi que pour le point 4.

La directrice rappelle que les maires intéressés par la préfecture avaient jusqu'au 24 novembre à 20 heures, pour lui signifier leur intérêt et les motifs qui les animent. Elle procède à l'ouverture des candidatures qui lui ont été remises, soit celle de Mme Lina Labbé et de M. Sylvain Bergeron. Puisque celles-ci sont admissibles, la présidente d'élection procède à l'élection au scrutin secret et les membres du conseil sont invités à voter sur les bulletins mis à leur disposition.

À l'issue du premier tour de scrutin secret, les résultats sont :
Mme Lina Labbé : 5 votes
M. Sylvain Bergeron : 1 vote

Résolution 2021-11-171

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Mme Lina Labbé à titre de préfète pour un mandat de deux ans.

Madame Lina Labbé remercie les maires pour la confiance qu'il lui manifeste et mentionne qu'elle continuera de travailler en équipe avec l'ensemble des élus.

3• Élection à la préfecture suppléante 2021-2023

La directrice rappelle que les maires intéressés par la préfecture suppléante avaient jusqu'au 24 novembre à 20 heures, pour lui signifier leur intérêt et les motifs qui les animent. Elle procède à l'ouverture de la seule candidature qui lui a été



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

remise, soit celle de M. Sylvain Bergeron et la déclare admissible.

Résolution 2021-11-172

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Jean Côté, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Sylvain Bergeron au titre de préfet-suppléant pour un mandat de deux ans.

4• Changement de signataires bancaires

Résolution 2021-11-173

Sur proposition de M. Yves Coulombe **appuyée** par M. Jean Lapointe, il est **résolu à l'unanimité** que dorénavant et à compter du 25 novembre 2021, les signataires aux folios 30060, 10182 et 11243 de la MRC de L'Île-d'Orléans seront Mmes Chantale Cormier, Lina Labbé et M. Sylvain Bergeron.

5• Lecture et adoption de l'ordre du jour

La préfète, Mme Lina Labbé, procède à la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de Mme la préfète-suppléante
2. Élection à la préfecture 2021-2023
3. Élection à la préfecture suppléante 2021-2023
4. Changement de signataires bancaires
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 novembre 2021
7. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 3 novembre 2021
8. Détermination de l'Indice des Prix à la consommation (IPC) : septembre, province de Québec
9. Adoption des priorités annuelles du Fonds Région et Ruralité (FRR) 2022-2023
10. Adoption du budget 2022 pour la MRC de l'Île d'Orléans
11. Période de questions
12. Levée de la réunion

Résolution 2020-11-174

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de l'ajout des points 11. *Varia* et 11.1 *Entente intermunicipale ville de Québec et MRC concernant la fourniture de services en matière de traitement de certaines matières résiduelles dans les installations de la ville de Québec*, le point 11. *Varia* demeurant ouvert par ailleurs.

6• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 novembre 2021

Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) – Demande au ministère de la Culture et des Communications (point 8, p. 5)



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

La préfète mentionne qu'il y a eu un malentendu sur l'intention du Conseil de la MRC quant à la possibilité de demander au ministère de la Culture et des Communications de majorer le Programme d'aide à la restauration 2021-2023. Il avait plutôt été convenu que ce projet soit discuté lors du budget 2022, ce qui fut fait et n'a pas été retenu.

Résolution 2021-11-175

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 3 novembre 2021 à la suite de l'annulation de la résolution 2021-11-164.

7• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 3 novembre 2021

11. Permanence de l'adjointe administrative (p.7)

Mme Geneviève Paré, adjointe administrative, a informé la directrice générale qu'elle démissionnait de son poste le 3 décembre 2021. Elle relèvera de nouveaux défis.

8• Détermination de l'Indice des Prix à la consommation (IPC) : septembre, province de Québec

Résolution 2021-11-176

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Jean Côté, il est **résolu à l'unanimité** que l'indice des prix à la consommation qui soit appliqué pour 2022 soit de 5,1%.

9• Adoption des priorités annuelles du Fonds Région et Ruralité (FRR) 2022-2023

La préfète mentionne que les Priorités annuelles du Fonds Région et Ruralité (FRR) 2022-2023 ont été abordées lors de la rencontre de travail sur le budget le 17 novembre dernier.

Résolution 2021-11-177

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Jean Côté, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les priorités annuelles du Fonds Région et Ruralité (FRR) 2022-2023, tel que déposées le 17 novembre 2021.

10• Adoption du budget 2022 pour la MRC de l'Île d'Orléans

Le Conseil de la MRC s'est rencontré les 19 et 23 novembre 2021 afin de travailler sur le budget.

Résolution 2021-11-178

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu** d'adopter le budget 2022 pour la MRC de l'Île d'Orléans tel que présenté.

REVENUS POUR L'ANNEE 2022

Quote-part - Fonctionnement	925 162 \$
Quote-part – Gestion des matières résiduelles (GMR)	662 280



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Fonds Régions et Ruralité (FRR)	600 334
Fonds Région Capitale-Nationale (FRCN)	281 792
Partage des ressources naturelles	70 000
Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) - Développement économique	100 000
Société québécoise des infrastructures (SIQ) - (loyer poste police)	82 860
Redevances GMR	258 682
Intérêts et droits publicité - vente pour taxes	2 000
Appropriation du surplus non affecté	233 000
Évaluation municipale - Revenus municipalités	232 800
Formation pompiers - Revenus municipalités	30 000
Journal Autour de l'Île - Revenus municipalités	51 278
Ministère Culture et Communications (MCC) - Programme d'aide à la restauration	332 203
MCC - Entente développement culturel	34 000
Transport Québec (TQ) - Transport adapté	120 000
Société d'habitation Québec (SHQ) - Programme d'adaptation domicile (PAD)	25 000
Services Québec - Soutien au travailleur autonome (STA)	5 819
Adhésion membres touristiques et Fonds promo	21 500
Vente - Publicités touristiques	75 000
Vente - Bureau d'accueil touristique	300
Québec région gourmande	55 000
Petits Ambassadeurs	19 560
Enveloppe spécial COVID	17 000
Grand total - Revenus	4 235 570 \$

DEPENSES POUR L'ANNEE 2022

Salaires	923 476 \$
Cotisations de l'employeur	182 850
Frais déplacements employés	14 704
Téléphone et accueil touristique	6 306
Internet et accueil touristique	4 500
Auditions comptables	27 234
Frais légaux	17 921
Rémunération des Maires et préfet	54 808
Cotisations de l'employeur et Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) - Élus	10 100
Déplacements des Maires	5 223
Formation, congrès Élus	13 000
Formation, colloques urbanisme	7 000
Activités culturelles	6 402
Loyers	35 920
Ménage bureaux	4 000
Assurances	10 334
Quote-part Fédération québécoise municipalités (FQM)	11 035
Cotisation Ass. Dir. Municipaux	2 544
Électricité - Accueil touristique	4 162
Entretien du terrain - Accueil touristique	5 722
Entretien, alarme, taxes mun., divers - Accueil	7 000
Déneigement - Accueil touristique	4 404
Fonds promotion touristique Île d'Orléans	3 500
Guide touristique - Conception et impression	26 327
Publicités touristiques	37 454
Adhésions conjointes Destination Québec et Association hôtelière région Québec	15 765
Gardien de sécurité bureau touristique	12 000



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Entente développement culturel	73 000
Programme d'aide restauration	525 000
MEI – Développement économique	100 000
Ententes sectorielles régionales	88 185
Assistance technique (administration)	3 680
Assistance technique (urbanisme)	5 508
Fournitures bureau et frais de poste	12 053
Équipement bureau	19 500
Photocopieur (locations)	7 121
Petite caisse	500
Fonds contingence	8 000
Frais bancaires et Visa (tourisme)	3 117
Enlèvement & transport des ordures	317 447
Contrat d'enfouissement	315 300
Collecte sélective et monstres	169 636
Gestion des écocentres	36 785
Centre de tri	31 877
Allocation couches réutilisables	1 500
GMR – Chargé de projet	25 848
GMR – Formation & déplacements	800
GMR – Fournitures, téléphone, poste	500
GMR – Comptabilité pour Recyc-Québec	1 300
GMR – Calendrier, pub, etc.	19 969
Évaluation municipale	232 800
Site Web Altus	11 465
Formation pompiers	30 000
Journal Autour de l'Île	51 278
TQ – Transport adapté	120 000
SHQ (PAD)	25 000
Soutien au développement rural	35 600
Projets – Jeunes promoteurs	13 000
Projets – Economie sociale	20 000
Soutien aux municipalités locales FRR	23 800
FRCN	281 792
Québec région gourmande	55 000
Petits Ambassadeurs	19 560
Sous-total	4 139 612 \$
Sécurité publique (police & incendie)	
Ass. Incendie & responsabilité	6 300
Enlèvement neige	6 195
Entretien, plomberie, électricité	3 936
Entretien réparation – bâtiment	10 000
Contrat alarme incendie	1 716
Entretien ménager	16 875
Produits entr. eau, etc.	1 054
Entretien terrain, fleurs etc.	4 217
Électricité	15 240
Taxes municipales & vidange fosses	4 677
Protection incendie	
Coordonnateur (contrat)et sécurité civile	20 495
Réseau communication CdB – ÎO	5 253
Sous-total	<u>95 958 \$</u>
Grand total - Dépenses	4 235 570 \$

11• Varia



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

11.1 Entente intermunicipale ville de Québec et MRC concernant la fourniture de services en matière de traitement de certaines matières résiduelles dans les installations de la ville de Québec

Résolution 2021-11-179

Considérant l'adoption de la résolution 2021-02-07 le 3 février 2021 par le Conseil de la MRC ;

Considérant la tenue d'élections municipales le 7 novembre dernier ;

Considérant la nomination d'une nouvelle préfète à la MRC de L'Île-d'Orléans ;

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Jean Lapointe, il est **résolu à l'unanimité** de mandater la préfète, Mme Lina Labbé, et la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer l'Entente intermunicipale entre la ville de Québec et la MRC concernant la fourniture de services en matière de traitement de certaines matières résiduelles dans les installations de la ville de Québec.

12• Période de questions

Aucune question n'a été posée.

13• Levée de la séance

Résolution 2021-11-180

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition** de M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h28.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 8 décembre 2021 à la salle du Conseil de la MRC.

Chantale Cormier
Directrice générale

Lina Labbé
Préfète